

VOIE TECHNOLOGIQUE

Développement de la voie technologique : analyses et propositions du SNES-FSU

La voie technologique est une spécificité et une richesse du système éducatif français. En développant des pratiques pédagogiques basées sur la mise en œuvre de technologies, elle permet à de nombreux jeunes d'entrer dans les apprentissages et d'y trouver sens et motivation. Elle les conduit à de hauts niveaux de qualification alliant accès à une culture commune ambitieuse et acquisition de compétences nécessaires à l'entrée dans la vie active et à l'insertion professionnelle.

Le SNES-FSU a toujours défendu les séries technologiques et combattu pour leur développement parce qu'elles diversifient le lycée et permettent à chaque jeune qui le souhaite de trouver une voie de réussite. Augmenter encore cette diversification des parcours reste un objectif nécessaire. Le SNES-FSU défend aussi les enseignants du « technique », notamment lorsqu'ils sont mis en difficulté, comme aujourd'hui, par des réformes imposées qui remettent en cause le cœur de leur mission et de leur métier.

Certains prétendent qu'il serait plus simple, plus économique, plus « moderne » de supprimer les formations technologiques du lycée. Contre ceux-là, et comme depuis des décennies, le SNES-FSU continuera à militer et à agir pour défendre son projet de **développement des séries technologiques du lycée**.

Roland Hubert, cosecrétaire général du SNES-FSU

Thierry Reygades, Secrétaire national enseignements technologiques

La voie technologique : des formations utiles

La voie technologique couvre l'ensemble des secteurs de production de biens et de services, grâce à des formations industrielles, d'éco-gestion, du domaine sanitaire et social, de laboratoire, de l'hôtellerie et de la musique et de la danse. Elle permet aux jeunes d'acquérir de premiers savoirs et compétences dans la perspective de les développer et de les convertir en culture et en qualification professionnelle lors de poursuites d'études post baccalauréat.

UNE RÉFORME DÉSTRUCTURANTE

Les premiers effets de la réforme Chatel du lycée sont déjà visibles dans les séries technologiques industrielles et de laboratoire : elles ont été déstructurées. Les séries d'économie-gestion (STMG) et de sciences sanitaires et sociales (ST2S), ne sont-elles touchées « que » dans les contenus d'enseignements et les horaires. Il n'en demeure pas moins que les enseignants ont été violemment impactés dans leurs missions et dans l'exercice même de leur métier.

DES ENSEIGNANTS MALTRAITÉS

Les réformes ont engendré des mutations profondes du travail des enseignants. En imposant des reconversions disciplinaires notamment pour les enseignants de STI, des enseignements en décalage avec les disciplines de recrutement et la qualification des enseignants comme pour l'enseignement de « sciences de gestion » en classe de première STMG. Certains collègues ont même été tentés ou ont été sollicités pour changer de métier, aller par exemple vers une fonction administrative. Ces ruptures de carrière peuvent entraîner de graves fractures personnelles chez les enseignants touchés, la question de l'accompagnement et de la recherche de solutions pour ces collègues est primordiale.

Le SNES-FSU s'est engagé pour contribuer à libérer la parole, être à l'écoute, contribuer à construire



© Clément Martin

des dispositifs permettant aux enseignants de reprendre en main leur mission.

450 000 ÉLÈVES ET 36 000 PROFS CONCERNÉS

Les effets de cette réforme concernent environ **450 000 jeunes**, et aura des répercussions sur la formation de **250 000 étudiants** qui poursuivent leurs études en Section de Techniciens Supérieurs pour y préparer un Brevet de Technicien Supérieur. Ce sont 36 000 professeurs des différentes disciplines technologiques et de physique appliquée qui enseignent dans ces formations. La réforme avait pour ambition d'endiguer la **baisse**

des effectifs dans les séries industrielles et de laboratoire, il semble que cet objectif ne soit pas réellement atteint, une simple stabilisation des effectifs doit être pointée mais avec des bacheliers qui ne resteront pas nécessairement dans des formations supérieures industrielles et de laboratoire, et il semble bien qu'il en sera de même pour les séries d'économie-gestion et de santé et social.

UNE VOIE DE PÉDAGOGIES SPÉCIFIQUES

Historiquement la voie technologique s'est construite sur une approche concrète et pratique des enseignements. Basée sur des pédagogies de projets et d'activités, elle permet aux jeunes d'appréhender des concepts exigeants à partir de mises en œuvre et de réalisations. Les jeunes confrontés au réel intègrent des savoirs et des compétences qui doivent leur permettre des poursuites d'études supérieures dans un vaste champs de formations.

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES

LE SNES-FSU DÉFEND
LA VOIE TECHNOLOGIQUE,
VOIE DE DÉMOCRATISATION



ENSEMBLE,
POUR REVALORISER
LE SECOND DEGRÉ

L'ANALYSE DU SNES-FSU

UNE VOIE DE DÉMOCRATISATION

La répartition des élèves de la voie technologique selon leur origine socioprofessionnelle correspond à celle de la population en général. La voie technologique peut être considérée comme un espace peu ségrégatif au lycée. Mais dans le même temps elle reproduit les déséquilibres de la société notamment en termes de genres ou en termes de prédétermination sociale. Le travail pour y attirer davantage de jeunes et pour rééquilibrer les séries reste à faire. Ce pourrait être l'un des moyens pour répondre aux mutations de nos systèmes de production.

De STG à STMG⁽¹⁾ : L'identité technologique toujours plus édulcorée

Depuis sa création, la série technologique tertiaire a fait ses preuves et joué un rôle majeur face à la demande sociale. Elle représente plus de 20 % de l'effectif du second cycle général et technologique avec des taux de réussite de 80 %. Les trois-quarts des bacheliers technologiques tertiaires poursuivent des études, un sur deux en STS et IUT.

La réforme STMG s'est appliquée à marche forcée avec toutes les insuffisances que le SNES-FSU avait dénoncées : contenus inadaptés sur les enseignements de spécialité, horaires et architecture remettant en cause l'ancrage technologique de la série.

LES PROGRAMMES

Il y a une vraie difficulté à mener une pédagogie active dans certains enseignements et à s'inscrire dans les objectifs du référentiel « de mises en situations ».

- **Sciences de gestion en Première** : la cohérence d'ensemble n'est pas assurée et le sens à donner

aux apprentissages auprès d'élèves de second degré est incertain.

- **Première et Terminale** : l'appropriation de savoirs restituables est très difficile ; **les élèves ne maîtrisent plus l'objet technique**, prérequis indispensable à une démarche technologique et source d'attractivité. C'est particulièrement vrai dans les spécialités SIG et GF⁽²⁾.

LES GRILLES HORAIRES

- **Enseignement de spécialité** : l'horaire élève a été réduit de 25 % en Première et Terminale pour financer 2 heures d'AP !
- **Enseignements généraux** :
 - perte en Première de 0,5 heure en langues vivantes et en Terminale d'une heure en mathématiques (GF, SIG, mercatique) ou en LV (GRHC)⁽²⁾.
 - **horaires non différenciés** selon les spécialités et **revenus à la baisse**, nuisant à l'articulation nécessaire entre enseignements généraux et de spécialités.
- **Dédoubléments non rattachés aux disciplines** et à partager entre enseignements généraux et technologiques.

LES EFFECTIFS

Une Première commune, une Terminale avec tronc commun et enseignements spécifiques, les regroupements d'élèves sont facilités : les effectifs par division sont encore plus lourds avec suppression de divisions, donc de postes.

(1) Sciences et technologies de la gestion, Sciences et technologies du management et de la gestion.

(2) Bac STMG, spécialités : Systèmes d'information de gestion (SIG) ; Gestion et finance (GF) ; Mercatique (Marketing) ; Ressources humaines et communication (GRHC)



© Michael Brown/Fotolia.fr

LE SNES-FSU REVENDIQUE

POUR RETROUVER L'ANCRAGE TECHNOLOGIQUE ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA SÉRIE

Grille horaire et structures

- Porter l'horaire en enseignements spécifiques à 8 heures au minimum.
- Rétablir les horaires en mathématiques et LV, selon les enseignements spécifiques.
- Rétablir des dédoublements affectés aux disciplines en particulier en enseignements technologiques.
- Offrir à tous les élèves l'enseignement spécifique de leur choix par la constitution de divisions en conséquence, avec les moyens nécessaires.

Programmes

- Faire le bilan et revoir dans l'urgence le programme de « sciences de gestion » de Première.
- Intégrer des éléments permettant une maîtrise minimale de l'objet technique en Première et en spécialités SIG et GF.

Baccalauréat

- Faire un bilan de l'épreuve anticipée de sciences de gestion. Refuser toute évaluation certificative par le professeur de la classe.
- Épreuve de spécialité partie pratique :
 - La « réalisation du projet » doit relever d'une évaluation formatrice et non certificative : elle se fait au cours de la formation et régle l'apprentissage.
 - L'évaluation certificative doit porter sur la « soutenance du projet ». La commission doit être composée de 2 examinateurs extérieurs.
 - Les évaluations certificatives doivent être rétribuées au même titre qu'une autre épreuve d'examen.

DONNER DU SENS AUX APPRENTISSAGES

LE SNES-FSU DÉFEND LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS ET D'ACTIVITÉS CONCRÈTES



STI2D⁽¹⁾ : L'urgence d'un bilan, la nécessité d'une réorientation

Une réforme de la série STI⁽²⁾ s'imposait ; le SNES-FSU en portait l'exigence dès 2002. Mais ne tenant compte ni des publics, ni de la nécessité de former les jeunes en cohérence avec les champs de la production industrielle, balayant d'un revers de main les compétences des enseignants, la réforme STI2D est vécue comme un échec y compris par les personnels qui lui avaient accordé crédit. Cette réforme met à mal une voie qui a permis à de nombreux jeunes de réussir.

UNE RÉFORME QUI IGNORE LA RÉALITÉ INDUSTRIELLE

Visant à former à une technologie généraliste, il s'agit surtout d'observer, éventuellement de modifier, des produits existants souvent très complexes. Les élèves peinent à cerner la cohérence d'une formation qui abandonne tout lien avec l'industrie, leurs connaissances sont trop parcellaires pour être transférables. La spécialité n'est qu'une « coloration » et abandonne la démarche globale qui

intégrait conception, production et maintenance d'un bien.

Un bilan de l'orientation et de la réussite post-bac devra être mené mais on note déjà un recul des inscriptions en BTS.

Mixité, rééquilibrage des séries et des spécialités, la réforme n'a atteint aucun des objectifs affichés.

UN RECLASSEMENT FORCÉ, UN RECRUTEMENT RATÉ

Quasiment sans formation, les enseignants des 42 disciplines STI ont été reclassés arbitrairement dans l'une des quatre « spécialités Sciences industrielles de l'ingénieur ». Tous peuvent avoir en charge l'enseignement transversal qui exige des compétences dans les champs de ces quatre spécialités !

Avec ses difficultés de recrutement, le CAPET généraliste SII remplace les CAPET STI et de Technologie sans réussir à asseoir sa crédibilité.

UNE ÉVALUATION BIAISÉE

La complexité des épreuves et le manque de cadrage national sont unanimement dénoncés, le poids du travail demandé aux équipes sans rémunération ni décharges aussi.

Les épreuves 2013 et 2014 d'enseignement transversal ont fait la preuve de la non-pertinence



d'une transversalité coupée des réalités industrielles : déséquilibre entre spécialités en 2013 ; réduction à l'observation de documents éloignés des contenus de formation en 2014. Le projet, épreuve de spécialité, subit les dérives du CCF.

CE QUE LE SNES A FAIT, CE QU'IL A OBTENU

- **Maintien de quatre spécialités**, contre le projet initial de l'Inspection générale d'un bac STI2D sans option.
- **Dénonciation** dès 2011 des conséquences de la réforme sur les conditions de travail des collègues, notamment par ses interventions en CHSCT et **soutien des collègues** face aux dérives de l'institution et de l'inspection.
- **Reconnaissance du caractère professionnel** du suicide de notre collègue Pierre Jacque, démonstration de la réalité des difficultés engendrées par une réforme contestée.
- **Amélioration** à la session 2014 des modalités d'évaluation de l'enseignement transversal (meilleur contrôle de la notation par les examinateurs).

(1) Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable.

(2) Sciences et technologies industrielles.

ANTICIPER LES MUTATIONS INDUSTRIELLES

LE SNES-FSU EXIGE DES SÉRIES CONSTRUITES À PARTIR DES GRANDS CHAMPS DE L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE



LE SNES-FSU REVENDIQUE

- **Des enseignements d'exploration** industriels rénovés et portés à 3 heures.
- Des spécialités construites autour des grands champs économiques des **activités industrielles de conception, de production et de maintenance**.
- Des contenus permettant aux élèves de **réelles mises en œuvre**.
- **Un enseignement transversal en cohérence** avec chaque spécialité, encadré par des enseignants de deux spécialités différentes.
- **Des projets** adossés à des problématiques industrielles de la spécialité, évalués par des enseignants de cette spécialité.
- **Un cadrage** précis des conditions d'examen et de rémunération des jurys.
- Une place reconnue à une **physique appliquée industrielle** en relation avec les spécialités, discipline à reconstruire.

Série ST2S⁽¹⁾, maîtriser et renforcer son attractivité

Troisième série de la voie technologique, la série ST2S a une place particulière dans l'Éducation nationale. Cette formation s'appuie sur un équilibre entre les disciplines relevant des sciences biologiques et médicales et des sciences sanitaires et sociales, lui conférant une culture commune support de métiers du domaine sanitaire, social et éducatif. Du point de vue de l'emploi, les organismes sanitaires et sociaux ont des besoins sans précédent en personnels qualifiés. Toutes les qualités sont donc là pour que cette série soit confortée et développée !

Le BTS SP3S (Services et prestations des secteurs sanitaire et social) et la nouvelle agrégation SMS, victoires syndicales de la profession et du SNES, traduisent d'ailleurs la reconnaissance des contenus technologiques de cette série.

UNE RÉFORME INSATISFAISANTE

La rénovation du bac ST2S s'est faite en 2006 avec l'approbation de la profession qui considérait qu'il fallait en faire un diplôme de poursuite d'études tout en maintenant la démarche technologique.

Les collègues avec le SNES avaient aussi formulé des critiques sur les contenus, la disparition du stage et de la préparation aux concours, de l'économie... La réforme de 2012 a accentué la dérive constatée en réduisant les horaires et dénaturant les modules de seconde.

LES DIFFICULTÉS

- Un enseignement d'exploration « Santé Social » illisible, fragilisant l'orientation en ST2S.
- Des contenus de programmes ambitieux, avec une absence d'approches concrètes de thèmes sanitaires et sociaux : les élèves ont de grandes difficultés à maîtriser un tel savoir jusqu'au bout du cycle terminal.
- Un bac, source d'inégalités et de tensions entre les jurys : les AI dont l'organisation et l'évaluation diffèrent d'un établissement à un autre, le projet technologique introduisant le CCF, sans cadrage national des exigences de l'épreuve.

- Une concurrence infondée entre le bac professionnel ASSP et le Bac ST2S, faute d'une information précise et honnête concernant les débouchés de ces deux diplômes.

- Une poursuite d'études pour les élèves ST2S restant un chemin d'obstacles.

(1) Sciences et technologies de la santé et du social

LE SNES-FSU REVENDIQUE

Structures

- Deux options de 3 heures en seconde : STSS et Biologie.
 - 3 heures par classe pour préparer les élèves de Terminale aux concours paramédicaux et sociaux et la création officielle de préparations aux concours post-bac.
 - Mise en place des passerelles institutionnelles pour permettre aux élèves de bac pro ayant un projet de poursuite d'études supérieures paramédicales et sociales d'accéder à la série ST2S.

Programmes

- Un enseignement Santé et Social en seconde avec un contenu plus attractif, permettant d'augmenter le flux d'élèves en ST2S.
- Une remise à plat des contenus de Première et de Terminale en concertation avec les enseignants pour conserver la spécificité technologique.

Baccalauréat

- Activités Interdisciplinaires, enfin évaluées depuis la réforme, mais le SNES-FSU en exige un réel bilan, les améliorations nécessaires et les moyens pour un vrai travail interdisciplinaire. De plus il faudrait des horaires suffisants clairement identifiés et fléchés vers les disciplines concernées permettant le travail en commun sur ces disciplines avec une liste nationale de thèmes et des séances co-animées renforçant l'interdisciplinarité.
- Projet Technologique
 - Retrait du CCF et constitution de jurys extérieurs.
 - Affirmation scientifique, technique et pratique de la méthodologie en Sciences Sanitaires et Sociales avec le retrait de la Biologie.
 - Bilan national de l'épreuve 2014.
- Avenir de la série
 - Pour les bacheliers professionnels, les ministères de l'Éducation et de la Santé semblent enfin mettre en œuvre l'accès aux diplômes revalorisés au niveau IV dans le domaine de la santé et de l'aide à la personne. Aussi, le SNES-FSU demande une réflexion d'ensemble sur la filière sanitaire et sociale.



STL⁽¹⁾ : améliorer et préserver la spécificité technologique

Sciences et technologies de laboratoire : un apprentissage basé sur de « vraies » activités en laboratoire. Deux spécialités sont présentes : « biotechnologies » et « sciences physiques et chimiques en laboratoire » pour différents domaines de formation : santé, « bio-industries » (agro-alimentaire, pharmaceutique et cosmétique), chimie, optique, physique, environnement et recherche. Les poursuites d'études sont principalement en BTS et IUT, voire en CPGE réservées aux STL, ou à l'université ; elles débouchent sur une insertion professionnelle de qualité.

TIRER UN BILAN DE LA RÉFORME

Réformée en même temps que la série STI2D, la série STL a vécu des changements moins profonds, mais tout de même dommageables.

Les enseignements transversaux, selon les arbitrages locaux, sont confiés aux professeurs de biotech-

nologie, sciences physiques, voire de SVT, au mépris de leurs compétences et source d'inégalités territoriales et de mise en concurrence des disciplines. Il en est de même pour la répartition des heures en effectifs réduits, ce qui est problématique notamment pour les activités technologiques.

La fusion de biochimie, microbiologie, biologie humaine en un enseignement de « biotechnologies », avec une organisation par thèmes est globalement appréciée car donnant plus de sens et d'ouverture.

Les programmes de physique-chimie sont largement remis en cause pour le tronc commun et la spécialité :

- L'enseignement de sciences physiques commun aux STI2D et STL est inapproprié.
- La chimie, indispensable aux deux spécialités, est rattachée artificiellement aux biotechnologies dans l'enseignement transversal, sans articulation avec la spécialité, et a donc quasiment disparu. Cette réforme se caractérise par des programmes trop longs, un saupoudrage des connaissances, un manque de bases solides, et un manque de cohérence entre les enseignements transversaux.

Au baccalauréat :

- Complexité des épreuves et travail démesuré sans rémunérations ni décharges pour le CCF.
- Organisation de certaines épreuves renvoyée à la responsabilité des établissements, d'où des inégalités.

- L'épreuve de projet et celles de langues vivantes sont chronophages et entrent en concurrence avec l'acquisition des savoirs.

(1) Sciences et technologies de laboratoire

LE SNES-FSU REVENDIQUE

Pour les programmes

- Une révision en urgence des programmes de physique-chimie selon les spécialités sans tronc commun avec STI2D, avec réintroduction de la chimie en tant que discipline à part entière.
- Une adaptation des programmes de CBSV et MI selon la spécialité, avec des professeurs de la spécialité.
- La simplification, la mise en cohérence des programmes et la réaffirmation des bases indispensables, avec des documents d'accompagnement.

Pour le Baccalauréat

- Un cadrage national avec concertation inter et intra-académique.
- L'élargissement du vivier des examinateurs.
- L'intégration dans les services des heures de concertation et de coordination à raison de une heure par semaine

Pour la formation des enseignants

- Davantage de formation sur les contenus et mises à jour des connaissances, progressant vite dans ce domaine.

Orientation

- Faire connaître la filière STL et ses caractéristiques aux élèves de Troisième et de Seconde.
- Donner plus de consistance à l'enseignement d'exploration « biotechnologies », avec un horaire de 3 heures permettant la réalisation de vraies activités.



La diversification par des séries particulières qu'il conviendrait de promouvoir

La voie technologique, en plus des séries tertiaires, industrielles, de laboratoire ou du secteur social, c'est aussi des formations de moindre diffusion qui sont pourtant essentielles pour les jeunes qui souhaitent s'engager dans ces professions. En Hôtellerie, en Arts appliqués ou en Musique et Danse,

STD2A⁽¹⁾ : la série des Arts Appliqués

D'une certaine façon, la série STI arts appliqués, devenue Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués a échappé aux effets les plus destructeurs de la réforme des séries industrielles. La réforme l'a élevée au rang de série à part entière, en conservant un niveau de travaux pratiques et de réalisations technologiques important, en construisant des enseignements généraux en lien avec les disciplines technologiques. Évidemment, la globalisation des heures à effectifs

réduits ou l'imposition des heures d'AP ont, comme pour tout le lycée, réduit les moyens et dégradé les conditions de travail, mais sinon, la série arts appliqués aurait pu servir de modèle pour une vraie réforme des séries industrielles. Certes, avec moins de 9000 élèves et environ 250 profs de spécialité, il y avait peu de moyens à récupérer sur ces formations.

(1) Sciences et technologies du design et des arts appliqués.

HORAIRES D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE

	Première		Terminale	
	Transversal	Spécialité	Transversal	Spécialité
STI2D	7	5	5	9
STD2A		13		17

Ce tableau indique bien comment la spécialité Arts Appliqués a réussi à conserver des horaires permettant encore un travail en atelier dans les disciplines technologiques

Technologies de la Musique et de la Danse

Comme celle de l'hôtellerie, la série TMD souffre d'un référentiel vieilli, qui n'a été retouché qu'à la marge et sans vision globale depuis 1977. Avec ses deux options, « instrument » et « danse », la filière TMD, concerne environ 1000 jeunes

chaque année, de la seconde spécifique à la terminale. Elle présente l'intérêt d'être centrée sur des champs de métiers à l'intersection des arts et de la technologie et **mériterait d'être mieux promue.**

ces formations technologiques ont toutes leurs spécificités qu'il convient de renforcer. Si la réforme STD2A a permis certainement de conforter la série, les deux autres attendent toujours une modernisation de leurs contenus.

Série Hôtellerie

Le secteur ayant énormément évolué, le référentiel de 1992 date tant au niveau des contenus que des champs couverts. Une prise en compte réelle de ces évolutions est aujourd'hui nécessaire.

LES FORCES DE LA FORMATION

- Le balayage des trois valences professionnelles, cuisine, restaurant et hébergement permet aux élèves un vrai choix et d'acquérir une vision globale de la filière.
- La poursuite d'étude naturelle vers les BTS du secteur en fait un cursus parfaitement reconnu par la profession en France comme à l'étranger.

LES PRINCIPAUX PROBLÈMES

- Des enseignements « technologiques »⁽¹⁾ plus axés sur des travaux en situation « professionnelle » que sur des pratiques et une réflexion

technologiques ; un examen orienté vers les gestes professionnels au détriment de la partie réellement technologique (épreuve écrite).

- Une réorientation difficile pour les élèves qui se sont fourvoyés, en général envoyés vers des filières professionnelles du secteur.

UNE RÉNOVATION SEMBLE S'ANNONCER

Elle a été « officialisée » en Commission professionnelle consultative mais sans que des axes de travail ne soient annoncés... En particulier sur la seconde spécifique.

Il faudra affronter la divergence entre l'attente technologique - nécessité de faire sortir ce diplôme du champ professionnel pur, maintenant assuré par les Bac Pro - et le fonctionnement des établissements accueillant ces formations, dont la pérennité financière repose souvent sur l'ouverture des restaurants d'application.

(1) Cuisine, restaurant, hébergement mais aussi gestion, droit, économie ou sciences appliquées

LE SNES-FSU REVENDIQUE

- Une réflexion concertée sur les champs technologiques afin d'éviter les redites entre disciplines.
- Une approche des contenus moins « professionnelle », plus technologique, afin de mieux distinguer bac technologique et bac professionnel
- Le maintien d'un enseignement distinctif des trois valences.
- Le maintien de la seconde spécifique et création de passerelles pour les élèves souhaitant rejoindre la filière en première.
- Un allègement des stages en entreprise (16 semaines sur le cursus actuellement).

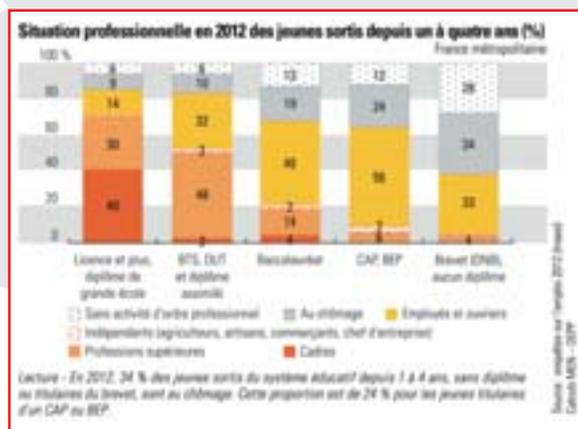
La voie technologique, une voie de réussite

Un quart des bacheliers sont des bacheliers technologiques ; 90 % d'entre eux poursuivent des études supérieures, dont 10 % en apprentissage. Ils optent surtout pour les formations supérieures courtes : STS (50 %), IUT (20 %), écoles paramédicales et sociales (10 %)... Ils y réussissent à près de 80 %.

Leurs chances de décrocher un diplôme d'enseignement supérieur sont proches de celles des bacheliers généraux, bien supérieures à celles des bacheliers professionnels. Si certains s'arrêtent à bac + 2, les titulaires d'un DUT ou d'un BTS s'engagent de plus en plus en licence professionnelle (7 DUT sur 10 ; 1 BTS sur 2). Les élèves des séries technologiques voient ainsi progresser le niveau de qualification qu'ils peuvent espérer obtenir. Depuis sa création, la voie technologique s'est révélée comme un **formidable outil de démocratisation** ; elle doit être confortée pour jouer encore ce rôle à l'avenir.

LES BTS, UNE VOIE DE RÉUSSITE À DÉVELOPPER

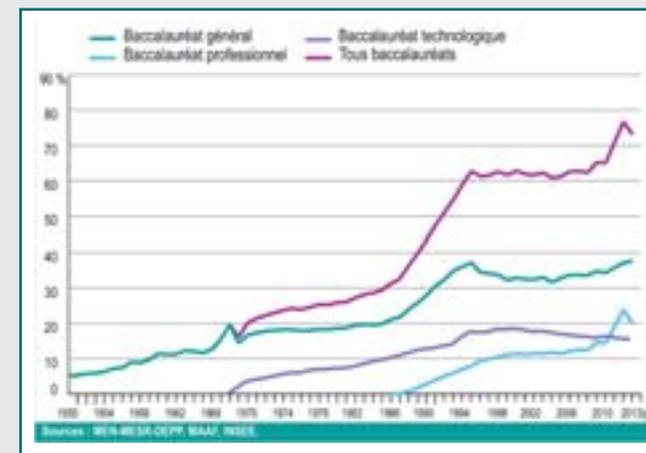
Forts de 115 spécialités, les Brevets de Techniciens Supérieurs permettent à plus de 100 000 jeunes



par an d'obtenir un diplôme et une insertion professionnelle de qualité.

Les titulaires du BTS participent aux rapides évolutions technologiques par leur capacité à prendre en compte les mutations des domaines professionnels. Ils mettent ainsi en évidence l'intérêt d'une culture technologique cohérente permettant de se forger « des savoirs transférables » au travers de l'étude d'un champ professionnel ciblé.

Inventé par l'Éducation nationale et validé par les entreprises, ce diplôme a su se construire à la suite de la voie technologique qui reste sa propédeu-



tique naturelle. Étudiants comme enseignants ont conscience de travailler sur des systèmes et des concepts en prise avec le réel et qui donnent du sens à la formation.

Les diplômés français de la voie technologique intéressent nos voisins ! Cela se traduit par la construction de « BTS européens⁽¹⁾ » qui pourraient

être un élément de réponse aux difficultés du modèle allemand et au manque de techniciens qualifiés en Grande-Bretagne ou dans d'autres États. Parfois copié, rarement égalé, le modèle BTS, est un atout majeur pour le développement économique et social.

(1) Les BTS « Hébergement à référentiel européen » et « Euro-plastic » par exemple.

L'ANALYSE DU SNES-FSU

Toutes les enquêtes prospectives pointent la nécessité d'augmenter le nombre de sortants aux niveaux III (BTS, DUT...), II (Licence) et I (Master...). Pour cela, un élargissement des BTS et des DUT et une poursuite d'étude accrue de leur part sont nécessaires ; c'est aussi le gage d'une démocratisation de l'enseignement supérieur, déjà largement portée par les BTS.

Les bacheliers technologiques forment l'ossature des BTS et contribuent à celle des DUT. Le redéploiement de l'économie, celui de l'industrie en particulier, ne pourra se passer des jeunes que forment les séries technologiques. Ils y trouvent des approches pédagogiques spécifiques, partant de la mise en activité dans des domaines technologiques cernés, pour arriver à la conceptualisation des connaissances. La voie technologique leur permet ainsi d'accéder à la culture commune ; cette voie est aussi **un des espaces où se construit cette culture**, notamment par les relations constantes qu'elle tisse avec le monde professionnel et ses acteurs.

Nos décideurs seront bien inspirés de faire le choix de développer cette voie de formation.

Six mesures pour redévelopper la voie technologique

- **Remettre au cœur des pratiques les activités** portant sur des systèmes et des organisations issus des champs technologiques du domaine de la série, de la spécialité.
- **Adapter les programmes et épreuves d'examen** en fonction de chaque série, de chaque spécialité.
- **Découper tous les programmes** selon les disciplines de recrutement des enseignants, celles-ci étant préservées.
- **Revenir à des jurys extérieurs** à l'établissement et rémunérer le travail des équipes pour l'ensemble des procédures de certification.
- **Détailler les horaires-élève** en cours, TD, TP, atelier avec des seuils de dédoublement définis nationalement.
- **Rendre les heures d'AP** aux disciplines.

BULLETIN DE DEMANDE D'ADHÉSION

Ce bulletin doit être remis au responsable SNES de votre établissement ou, à défaut, envoyé à la section académique du SNES. Il est aussi possible d'adhérer en ligne sur le site du SNES : www.snes.edu

NOM : Prénom :

Catégorie : Résidence, bâtiment, escalier :

N° et voie (rue, bd...) :

Boîte postale, lieu-dit : Code postal :

Ville ou pays étranger :

Établissement d'exercice :

Code postal : Ville :

Pour être contacté, pour obtenir une réponse aux questions que vous vous posez, envoyez-nous un mail

L'Université-SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements en parvenant au SNES avant le 15 octobre. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66 % de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.